Image not found or type unknown

appel a volontariat suite à redressement judiciaire

Par **deel37**, le **07/07/2011** à **19:11**

Bonsoir,

mon entreprise vient de subir un redressement judiciaire et vient d être rachetée en date du 1er juillet , suite a ce rachat il y a restructuration entraînant 5 licenciement dans ma catégorie professionnelles (je susi téléopérateur)on nous a remis a tous un formulaire pour un départ volontaire pour les personnes le souhaitant ce qui permettrait de prendre la place d une personne licenciée, je voudrait savoir si l indemnité de départ peut etre négociée, sachant que j ai 10 ans d ancienneté a ce poste et qu il n y a plus d argent dans les caisses de l'entreprise rachetée, ou doi je me contenter du minimum légal comme me le dise les membres du CE ? (je n ai pas donné encore de réponse, j ai encore jusqu'a demain

merci de vos réponses
Denis

Par **P.M.**, le **07/07/2011** à **20:48**

Bonjour,
Vous pourriez toujours essayer de négocier mais pour cela il faut être deux et si l'employeur ne veut pas...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés